



Communiqué de presse
 Lourdes, le 7 novembre 2019

N'PY : changement de paradigme

D'ici la fin de l'année, N'PY va vivre une évolution majeure pour l'avenir du massif Pyrénéen. L'entrée au capital de la Région Occitanie en juillet 2019 en est le premier signe.

Seul réseau des Pyrénées qui réunit à la fois les territoires, les domaines skiables, les stations, les acteurs du tourisme (prestataires d'activités, hébergeurs...), les habitants et les consommateurs, la SAEM Nouvelles Pyrénées (Société Anonyme d'Economie Mixte), plus communément appelée sous son enseigne commerciale N'PY, a aujourd'hui pris la mesure des menaces pesant sur le modèle des domaines skiables et sites touristiques dans un contexte de changement climatique et de pression concurrentielle de plus en plus marquée.

C'est pourquoi, à l'automne 2018, un chantier visant à ouvrir une nouvelle page pour N'PY au profit de l'ensemble du massif pyrénéen a été initié par le Président Michel PELIEU et le Conseil d'Administration. Un exercice qui a été mené avec l'appui de la Compagnie des Alpes Management¹ et a démontré la forte implication des élus et dirigeants des domaines skiables et leur capacité de gestion. Mais, qui a aussi dévoilé un modèle risquant un décrochage par rapport aux leaders français et étrangers, du fait d'un cadre administratif contraint et des difficultés pour les collectivités à porter les investissements.

Sans renier le passé et forts des savoir-faire acquis depuis 15 ans que ce soit à travers la marque N'PY, la place de marché (plateforme de réservation de séjours n-py.com) ou des projets type *Skylodge by N'PY*, les élus et dirigeants N'PY ont décidé de s'inscrire dans la logique inédite du Plan Montagne Occitanie. Au début de l'été, la Présidente de Région, Carole DELGA, a fait part de son souhait de promouvoir et soutenir le développement des territoires de montagne au travers d'un dispositif novateur et ambitieux d'économie mixte permettant d'associer les forces vives publiques et privées, en s'appuyant sur l'expérience de mutualisation de N'PY. La Banque des Territoires s'engageant à ses côtés.

Ce projet doit permettre de capitaliser des SEM d'exploitation en capacité de soutenir des délégations de services publics équilibrées économiquement, environnementalement et socialement responsables dans la perspective d'une activité pérenne sur l'ensemble des saisons. Mais aussi accompagner la diversification des petites stations et contribuer à améliorer leur performance économique par une mutualisation avancée : expertise métiers, achats groupés, centre de ressources partagé, etc.

Ce nouveau dispositif repose ainsi sur trois piliers :

- Un outil d'expertise et de capitalisation qui accompagnera la diversification des stations de montagne pyrénéennes et favorisera leur commercialisation pour qu'elles s'ouvrent à de nouveaux marchés,
- Une Foncière des Pyrénées qui portera des projets immobiliers adapté à chaque site et aux attentes des touristes en favorisant la rénovation (pour limiter les lits froids)

- Une réflexion sur la Mobilité y compris douce pour améliorer l'accessibilité aux territoires pyrénéens.

Le dispositif créé est ouvert à l'ensemble des Pyrénées et permet d'envisager l'entrée au capital de nouveaux investisseurs publics (Région Nouvelle Aquitaine et Départements avec lesquelles des discussions sont engagées) ou privés.

Pour initier ce projet, la Région Occitanie est entrée en juillet dernier au capital de la SEM Nouvelles Pyrénées (dont une nouvelle dénomination sera dévoilée ultérieurement) à la même hauteur que la Banque des Territoires. Elle a désigné Michel BOUSSATON, comme administrateur pour la représenter au sein du Conseil d'Administration, afin d'œuvrer à la mise en œuvre de cette stratégie régionale.

La volonté est de donner les moyens aux collectivités de poursuivre la belle aventure collective mais surtout de leur donner les moyens d'adapter et de pérenniser l'activité des stations de montagne qui restent la clé de voûte des territoires.

Cette stratégie d'ensemble s'appuiera sur la toute nouvelle disposition issue de l'article 176 de la loi Pacte qui modifie le code civil et crée la "société à mission". Elle vise à concilier deux notions que sont l'équilibre économique des projets, d'une part, et la poursuite d'un objectif plus large d'intérêt général, d'autre part, en prenant notamment en considération les contextes socio-économiques locaux, les enjeux environnementaux et humains, tout en préservant la spécificité de chacune des stations ou sites.

Ce projet ambitieux et novateur en France prendra concrètement forme dans les prochains mois. Il s'agit de créer les conditions d'un futur pérenne pour nos territoires de montagne pyrénéens en poursuivant l'œuvre initiée par Michel PELIEU.

Les Pyrénées du 21^{ème} siècle se construisent aujourd'hui autour de l'engagement de deux acteurs majeurs, la Région Occitanie et la Banque des Territoires, pour un développement économique respectueux des enjeux environnementaux et humains sans chercher un retour sur investissement rapide. Une chance que les Pyrénéens doivent saisir !

www.n-py.com

- 1- La Compagnie des Alpes Management est la filiale d'ingénierie touristique de la Compagnie des Alpes (CDA) qui exploite 11 domaines skiables (Tignes, Val d'Isère, La Plagne, Méribel...) plaçant l'entreprise comme le n°1 mondial du secteur, et 11 parcs de loisirs (Futuroscope, Parc Astérix, Walibi...) en France et en Europe.

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio : 06 03 10 16 56 – rplb@deboerio.net